



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

AFPA

Question écrite n° 116996

### Texte de la question

M. Nicolas Perruchot appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le budget attribué à l'agence de formation professionnelle des adultes pour l'exercice 2007. Le financement de l'AFPA est aujourd'hui assuré par des ressources extrabudgétaires de l'État. Or la formation professionnelle pour les adultes apparaît essentielle pour l'ensemble des salariés, et particulièrement pour les moins qualifiés en recherche d'emploi. C'est pourquoi ces ressources extrabudgétaires suscitent de fortes inquiétudes chez les salariés de l'AFPA, mais plus encore chez les stagiaires et usagers du service de formation professionnelle pour adultes. Par conséquent, il demande au Gouvernement de bien vouloir lui exposer quelles mesures il compte prendre pour assurer des ressources pérennes à l'AFPA, afin qu'elle continue d'exercer sa mission.

### Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Perruchot](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116996

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 janvier 2007, page 975